

République Française Département de Saône-et-Loire	Date de convocation : 23 novembre 2023 Date d'affichage : 23 novembre 2023	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 28 novembre 2023
----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit novembre 20 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
Présents : 11
Votants: 12
Pour: 12
Contre: 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Marie José BERNET, Mathieu TRIBOULET, Joseph DE SONIS, Jean-Yves MIDEY, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Marie-Claude WILSON

Représentés: Grégory BARBET par Catherine CANARD

Excusés: Laurence CHOMIENNE

Absents: Pascal DURAND

Secrétaire de séance: Mireille PERRET

Objet: Chèques CADoc 2023

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser des « Cado-Chèques » au personnel communal en fin d'année soit 780 € au total.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, 12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de verser des « Cado-Chèques » pour l'année 2023 pour un montant total de 780 €.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

 Le Maire
Josiane CASBOLT